

Newsletter extra ch.ch 08.09.2009

Mesdames, Messieurs,

Sur mandat de l'Office fédéral de justice on vous informe au sujet de la nouveauté concernant le casier judiciaire : la possibilité d'en obtenir un extrait électronique muni d'une signature numérique.

Les extraits de casier judiciaire sont désormais disponibles sous forme électronique, munis d'une signature numérique

Depuis le 1^{er} septembre, il est possible de commander auprès de l'Office fédéral de la justice (OFJ) un extrait électronique du casier judiciaire muni d'une signature numérique. L'OFJ est ainsi la première autorité de Suisse à délivrer un document PDF signé numériquement valable sur le plan juridique. L'extrait électronique du casier judiciaire muni d'une signature numérique équivaut à un extrait papier signé à la main et doit dès à présent être accepté sous cette forme.

 <p>Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra</p>	<p>Bundesamt für Justiz BJ Office fédéral de la justice OFJ Ufficio federale di giustizia UFG Federal Office of Justice FOJ Oficina federal de justicia OFJ</p>	<p>www.strafregister.admin.ch www.casier.admin.ch www.casellario.admin.ch www.records.admin.ch</p>
<p>3003 Bern, 17.08.2009 Ref: 25818 / TH</p>		
 <p>Digitally signed by Roger Dolder Head of Criminal Records 1 Time: provided by TSA. For the integrity and the origin of this document Bern, Switzerland Swiss Federal Office of Justice, strafregister@bj.admin.ch</p>		
<p>Auszug aus dem Schweizerischen Strafregister Extrait du casier judiciaire suisse Estratto del casellario giudiziale svizzero Excerpt from the swiss criminal record Extracto del registro suizo de antecedentes penales</p>		
<p>Test Muster Bundesrain 20 3003 Bern</p>		
<p>Geburtsdatum Date de naissance Data di nascita Date of birth Fecha de nacimiento</p>	<p>Heimatort bzw. -staat Lieu resp. pays d'origine Luogo risp. paese d'origine Native place resp. country Pais resp. lugar de origen</p>	
<p>19.12.1950</p>	<p>Bern BE CH</p>	
<p>ist im Strafregister nicht verzeichnet ne figure pas au casier judiciaire non figura nel casellario giudiziale is not registered in the criminal record carece de antecedentes en el registro de antecedentes penales</p>		
<p>Strafregister Casier judiciaire Casellario giudiziale Criminal records Registro de antecedentes penales</p>		
<p><small>Dieses elektronische Dokument ist nur in elektronischer Form gültig und überprüfbar. Folgesieite beachten! / Ce document électronique n'est que valide et vérifiable en forme électronique. Voir page successive! / Questo documento elettronico è valido e può essere verificato solamente in forma elettronica. Vedi pagina successiva! / This electronic document is valid and can be verified only in electronic form. See following page! / Este documento electrónico es válido y puede solamente estar verificado en forma electrónica. Seguir página següida!</small></p>		
<p>ID: 2543741 17.08.2009 / 11:14:02</p>		

Toute personne qui dispose d'une signature numérique peut envoyer le formulaire de commande signé de cette manière et recevra, pour autant qu'elle ait envoyé sa demande un jour ouvrable, l'extrait de casier judiciaire en l'espace de trois à six heures sous forme d'un extrait électronique muni d'une signature numérique. Les particuliers et les gros clients qui signent le formulaire de commande à la main et l'envoient par courrier postal recevront en règle générale l'extrait électronique muni d'une signature numérique en l'espace de 24 heures. Pour des raisons de discrétion, il ne sera possible de commander des extraits papier qu'au guichet de la poste, comme jusqu'à présent.

Le requérant reçoit par courrier électronique un lien lui permettant de télécharger l'extrait du casier judiciaire. Il lui suffit de cliquer sur le lien et d'introduire le mot de passe qu'il aura choisi lors de sa commande pour décrypter et obtenir l'extrait. Cette procédure garantit pleinement la protection des données. L'extrait électronique est muni d'une signature numérique qualifiée qui prouve la fiabilité de l'origine, de la validité et de l'intégrité du document PDF (la signature numérique qualifiée ne doit pas être confondue avec une signature manuelle scannée) . Sur le site Internet de l'OFJ (www.casier.admin.ch/validate), il est possible de vérifier si le document est valable et fiable ou s'il a été modifié après l'apposition de la signature numérique.

La nouvelle offre est intéressante pour les candidats à un emploi dans la mesure où un nombre croissant d'entreprises gère les dossiers du personnel dans un système électronique et que les dossiers de candidature sont aussi envoyés plus fréquemment sous forme électronique. Les entreprises et les personnes sises à l'étranger profiteront aussi de cette simplification : elles recevront l'extrait électronique bien plus rapidement qu'un extrait papier.

De plus amples informations :

https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/strafregister_fr

Avec nos salutations les meilleures

équipe www.ch.ch